

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET PORTS DE SAINT MALO ET DE CANCALE

AMI.2021.02

HANGAR N° 47

La SAS Edeis Ports de Saint-Malo et Cancale, concessionnaire du port, envisage de délivrer une autorisation d'occupation temporaire pour l'occupation du hangar n° 47 d'une superficie de 945,80 m², situé sur le pôle naval Jacques Cartier, tel que décrit ci-dessous et au sein des annexes, à compter du 1^{er} mai 2021.

Ce hangar construit en 2001, est en structure et bardage métallique. La toiture en bac acier, comprend 4 puits de lumière de 3 x 2 ml avec barreaudage et est accessible par une échelle à crinoline.

Les dimensions du bâtiment sont les suivantes :

- Longueur : 30 ml,
- Largeur : 27,28 ml et 20,12 ml,

L'agencement est le suivant :

De plein pied :

- Atelier : 384,78m²
- Bureau : 23,01 m²
- Dégagement, wc, douche et vestiaires : 17,60 m²
- Réfectoire : 16,67 m²
- Magasin : 76,31 m²
- Stockage apprentis : 67,64m²
- Stockage : 61,78m²

A l'étage :

- Mezzanine : 298m² (accès escalier métallique largeur 1,55 ml.

Le bâtiment est équipé de deux portes sectionnelles aux dimensions suivantes (ht x l) :

- Porte Sud : 2,99 x 3,09 ml,
- Porte Ouest : 6,49 x 7,27 ml.

Sont liés à cette activité, la réparation navale.

L'autorisation d'occupation temporaire non constitutive de droits réels sera établie pour une durée de 3 ans.

En application de l'article L. 2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, la SAS Edeis Ports de Saint-Malo et Cancale publie cet appel à manifestation d'intérêt pour susciter des projets, puis à l'issue de la procédure de sélection, la mise en œuvre des titres.

L'entreprise remettra à l'appui de sa candidature, un dossier comprenant une présentation de l'entreprise, une présentation de l'activité projetée dans les locaux, ainsi que les éléments nécessaires à l'évaluation des critères mentionnés ci-dessous.

Date limite de remise des candidatures : **jeudi 8 avril 2021 à 12 heures.**

Les projets seront étudiés selon les critères suivants :

- **Une activité en lien avec la maintenance et la construction navale** (nombres d'unités traitées par le candidat sur les terre-pleins portuaires ou pontons) contribuant à l'attractivité du Port de Saint-Malo pour 50 points,
- **La viabilité économique du projet** pour 50 points :
 - Solidité financière : 3 derniers bilans avec la part d'activités consacré à l'activité navale : 30 points
 - Activités « vertes » développées par le candidat : 10 points
 - Emplois directs générés : 10 points

Renseignements :

SAS EDEIS Ports de Saint-Malo et Cancale - Gare Maritime de la Bourse – Esplanade de la Bourse - 35 400 Saint Malo Tel : 02 99 20 63 34 ou contact@saintmalo-cancalle.port.bzh

Le dossier est à restituer en un exemplaire papier et un exemplaire numérique.

Annexes jointes :

- Plan de situation ; plan intérieur.
- Présentation,